

Rapport annuel du comité 2020-2021
Stationnement
Présenté à l'Assemblée générale annuelle

Ce rapport respecte la confidentialité des faits en ne mentionnant pas les noms des membres ou des secteurs. Le Conseil exécutif se réserve le droit de réviser tout rapport s'il juge qu'une personne pourrait être identifiée.

Responsable politique et membre : Suzanne Mailly

Résumé des activités du comité

États financiers. L'année financière 2020-2021 s'est terminée avec un déficit de près de 1M \$. Au 30 avril 2021, la disponibilité budgétaire était de 1 459 694 \$.

Augmentation du coût des permis de stationnement. À compter de 2022, il y aura une augmentation du permis de stationnement pour les employés. Celle-ci sera de 3 \$/année pendant quatre ans. La vignette coûtera donc 252 \$/année dans cinq ans.

Nouveau CPE. Au printemps 2022 débutera la construction d'un nouveau CPE dans le stationnement du pavillon Michel-Sarrazin. Il est prévu qu'il y aura 50 emplacements de stationnement de moins. C'est à surveiller.

Bornes de recharge pour voitures électriques. Les nouvelles bornes seront installées à l'automne 2021.

Entente avec la STTR. La nouvelle entente avec la STTR a été signée. Celle-ci couvre cinq années, soit de 2020-2021 à 2024-2025. Cette entente permet au Comité du stationnement d'acheter, à rabais, des permis STTR mensuels (nombre déterminé par session) pour les revendre aux étudiants et employés afin de réduire le nombre d'automobiles dans les parcs de stationnement.

Projets du comité pour 2022

Il n'y aura pas de réfection en 2022. Le comité prévoit faire l'acquisition de l'équipement requis afin que les employés du Service de l'équipement fassent dorénavant le lignage des parcs de stationnement.

Rapport rédigé le : 20 septembre 2021

Par : Suzanne Mailly

Suzanne Mailly

Le Conseil exécutif a pris connaissance du contenu du rapport.

Sylvain Blais
Président

Suzanne Mailly
Vice-présidente